REGLEMENT INTERIEUR ET TARIFS 2026-2027
SERVICE MUNICIPAL SPORT-JEUNESSE

La salle des jeunes accueille et propose des activités de loisirs, d'accompagnement et de prévention aux jeunes collégiens et lycéens.

Lieu : L'Aqueduc, 59 chemin de la liasse 69570 Dardilly
Contact : Camille Marc (directrice adjointe) 06/09/08/95/00 ou 04/72/17/72/78 ou c.marc@mairie-dardilly.fr
Pour toute question administrative, joindre Véronique vassal par mail : v.vassal@mairie-dardilly.fr

L'accès aux différentes activités nécessite ***une inscription préalable et une adhésion individuelle annuelle pour l'année 2026-2027 :***

Nouveauté : une seule adresse pour renouveler ou faire son dossier en ligne https://portailfamille.dardilly.fr
Pour les familles ayant déjà un compte : le dossier est à vérifier et des pièces justificatives sont à joindre.
Pour les nouvelles familles : possibilité de créer son compte directement en allant sur le nouveau portail famille et en joignant les justificatifs demandés.

Adhésion :
8,90 € pour les Dardillois et extérieurs travaillant sur Dardilly (joindre un justificatif)
16,60 € pour les non Dardillois

ACTIVITES DURANT LE TEMPS SCOLAIRE

❖ L'ACCUEIL LIBRE :

Pendant le temps scolaire, la salle des jeunes est ouverte :
Les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h00
Les mercredis de 14h à 19h00

Pour bénéficier de l'accès libre, il faut simplement avoir fourni les documents d'inscription et s'être acquitté de l'adhésion annuelle.
Les jeunes peuvent s'y rendre quand ils le souhaitent pour se détendre, retrouver des copains, profiter des locaux et du matériel à disposition (billard, baby-foot, ping-pong…). L'accueil libre est également un temps propice aux échanges avec l'équipe d'animation.
Un pôle multimédia est à disposition des adhérents (ordinateurs et imprimante).

❖ L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Un accompagnement scolaire est proposé aux collégiens et lycéens (Dardillois et extérieurs) les mardis, mercredis et jeudis de 17h30 à 19h00 l'Aqueduc. Les jeunes ont la possibilité de venir aux séances de leur choix. Les séances sont encadrées par des référents du service municipal enfance-jeunesse ainsi que des bénévoles Dardillois.
L'objectif de cet accompagnement scolaire est d'aider les jeunes à effectuer et organiser leur travail personnel, à leur apporter une aide méthodologique. Les séances sont collectives.

Le jeune et la famille s'engagent à prendre connaissance de la « Charte Accompagnement Scolaire » et à la respecter. Le document est accessible à la salle des jeunes et sur dardilly.fr

Tarifs Accompagnement scolaire : FORFAIT ANNUEL

		Quotient	
DARDILLOIS Et **EXTERIEURS** travaillant sur Dardilly (Fournir un justificatif)	**TRANCHE 1**	**QF < 300 €**	**10,40 €**
	TRANCHE 2	**300 € ≤ QF < 650 €**	**12,40 €**
	TRANCHE 3	**650 € ≤ QF < 1000 €**	**14,60 €**
	TRANCHE 4	**1000 € ≤ QF < 1800 €**	**16,60 €**
	TRANCHE 5	**1800 € ≤ QF < 2500 €**	**18,80 €**
	TRANCHE 6	**QF ≥ 2500 €**	**20,80 €**

NON DARDILLOIS
Tarif unique 42,60 €

❖ ANIMATIONS SOIREES :

Des animations sont organisées certains vendredis ou samedis soir en dehors des vacances scolaires.

Les inscriptions se font par mail v.vassal@mairie-dardilly.fr ou directement à la salle des jeunes pendant les heures d'ouverture.

Tarifs des animations soirées (T1, T2, T3):

Dardillois et non Dardillois travaillant sur la commune :

T1	T2	T3
21,00 €	14,10 €	7,90 €

Non Dardillois

T1	T2	T3
29,50 €	21,20 €	11,60 €

Attention : aucune annulation ne sera possible au-delà de la période d'inscription, sauf raison médicale (certificat médical à transmettre sous 10 jours).

ACTIVITES DURANT LES VACANCES (jusqu'à 17 ans)

Pendant les vacances (sauf les 3 premières semaines d'août et la période de Noël), la salle des jeunes est ouverte de 8h30 à 18h30.
Les inscriptions se font sur le portail famille de Dardilly (https://portailfamille.dardilly.fr), pour les familles ayant déjà un compte), par mail v.vassal@mairie-dardilly.fr ou directement à la salle des jeunes pendant les heures d'ouverture.

Les jeunes peuvent s'inscrire aux activités de leur choix en fonction du programme établi par l'équipe pédagogique. Ils ont la possibilité de déjeuner sur place.
Seuls les jeunes, dont l'inscription mentionne l'autorisation de rentrer seul, seront habilités à partir de la salle non accompagnée.

Attention : aucune annulation ne sera possible au-delà de la période d'inscription, sauf raison médicale (certificat médical à transmettre sous 10 jours).

Les dossiers transmis après la période d'inscription seront traités au retour des vacances en cours.

▪ Tarifs des animations vacances (à la demi-journée)

Pour les Dardillois et les extérieurs travaillant sur Dardilly (fournir un justificatif) :

	Quotient	Prix de la séance
TRANCHE 1	**QF < 300 €**	**3,70 €**
TRANCHE 2	**300 € ≤ QF < 650 €**	**4,30 €**
TRANCHE 3	**650 € ≤ QF < 1000 €**	**5,10 €**
TRANCHE 4	**1000 € ≤ QF < 1800 €**	**5,60 €**
TRANCHE 5	**1800 € ≤ QF < 2500 €**	**6,10 €**
TRANCHE 6	**QF ≥ 2500 €**	**6,30 €**

Non Dardillois

Tarif unique	8,40 €

- **Tarifs des sorties (S1, S2, S3)**

Pour les Dardillois et les extérieurs travaillant sur Dardilly (fournir un justificatif) :

	Quotient	S1	S2	S3
TRANCHE 1	**QF < 300 €**	**32,70 €**	**20,20 €**	**11,30 €**
TRANCHE 2	**300 € ≤ QF < 650 €**	**34,20 €**	**21,70 €**	**12,70 €**
TRANCHE 3	**650 € ≤ QF < 1000 €**	**35,40 €**	**22,90 €**	**14,10 €**
TRANCHE 4	**1000 € ≤ QF < 1800 €**	**36,60 €**	**24 ,20 €**	**15,30 €**
TRANCHE 5	**1800 € ≤ QF < 2500 €**	**38,00 €**	**25,50 €**	**16,50 €**
TRANCHE 6	**QF ≥ 2500 €**	**39,10 €**	**26,80 €**	**17,70 €**

Non Dardillois

Tarif unique	**54,25 €**	**41,60 €**	**26,60 €**

- **Tarifs des repas**

Pour les Dardillois et les extérieurs travaillant sur Dardilly (fournir un justificatif) :

	Quotient	Prix du repas
TRANCHE 1	**QF < 300 €**	**1,00 €**
TRANCHE 2	**300 € ≤ QF < 650 €**	**3,15 €**
TRANCHE 3	**650 € ≤ QF < 1000 €**	**4,40 €**
TRANCHE 4	**1000 € ≤ QF < 1800 €**	**5,60 €**
TRANCHE 5	**1800 € ≤ QF < 2500 €**	**7,00 €**
TRANCHE 6	**QF ≥ 2500 €**	**7,30 €**

Dardillois et non Dardillois travaillant sur la commune avec **panier repas**

	Quotient	Prix du repas
TRANCHE 1	**QF < 300 €**	**1,00 €**
TRANCHE 2	**300 € ≤ QF < 650 €**	**2,80 €**
TRANCHE 3	**650 € ≤ QF < 1000 €**	**2,90 €**
TRANCHE 4	**1000 € ≤ QF < 1800 €**	**2,95 €**
TRANCHE 5	**1800 € ≤ QF < 2500 €**	**2,95 €**
TRANCHE 6	**QF ≥ 2500 €**	**2,95 €**

Non Dardillois

Tarif unique	**7,90 €**
Panier repas	**3,15 €**

PAIEMENT DES FACTURES

Les factures sont envoyées par mail ou par courrier. **Le règlement se fera à réception de la facture**.

Les modes de règlement à privilégier sont le paiement en ligne via le portail famille ou le prélèvement automatique (fournir un RIB),
Possibilité de régler par chèque (établi à l'ordre du Service Enfance Jeunesse), espèces, chèques vacances.
Les tarifs sont soumis au quotient familial (pour en bénéficier, fournir l'attestation CAF du mois en cours). Les impayés feront l'objet d'une procédure de recouvrement par le trésor public.

La Commune se réserve le droit de refuser les jeunes dont les parents ne régleraient pas régulièrement le coût des prestations.

RESPONSABILITE ET SUIVI MEDICAL

Les jeunes sont placés sous l'autorité du personnel municipal (directeur, animateur et intervenant).
Il existe un fichier mis à jour régulièrement des jeunes accueillis. Ce fichier mentionne les coordonnées des parents, l'autorisation à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du jeune. Il est détenu par les responsables des structures concernées et les données fournies sont confidentielles.

Si le jeune :
- présente des allergies (alimentaires, médicamenteuses, asthme, etc..)
- bénéficie actuellement d'un PAI (protocole d'accueil individualisé)
-est dans une situation nécessitant une prise en charge particulière sur les temps périscolaires et extrascolaires : Vous devez impérativement prendre contact avec le responsable de la structure avant le début de l'activité, afin d'organiser son accueil. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte.
En cas d'allergie alimentaire, le panier repas fourni par les parents est la seule modalité d'accueil possible, quelle que soit l'allergie. Le panier repas sera mis au frais dès l'arrivée du jeune. Les repas seront réchauffés et servis en même temps que ceux des autres jeunes.

Recommandations d'ordre général

Seuls les jeunes à jour de leurs vaccins pourront être inscrits (fournir obligatoirement la copie des pages de vaccination du carnet de santé).
Il est demandé aux parents d'accompagner et de venir chercher leurs enfants dans le cas où ils ne sont pas autorisés à rentrer seuls.

En cas d'accident

- En cas de problème mineur
Une pharmacie est à la disposition de l'équipe d'encadrement pour les petits soins et blessures superficielles uniquement.

- En cas de problème plus grave
Si la blessure semble plus importante ou si l'animateur a le moindre doute sur sa gravité, les services d'urgence sont contactés (médecin de garde, pompiers, SAMU).
Le responsable préviendra les parents du jeune dans les délais les plus brefs.

SANCTIONS

En cas d'indiscipline, de comportement violent, écarts de langage, insolence, la commune se réserve le droit d'user de sanctions : avertissement écrit, renvoi temporaire et renvoi définitif si le jeune persiste négativement. Les mesures de renvoi sont signifiées aux parents par courrier.
Les jeunes doivent respecter les locaux et le matériel dont ils bénéficient. Toute dégradation volontaire fera l'objet d'une facturation aux familles.